

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

GERTRUDE SAEM - Rapport des administrateurs sur les Sociétés d'Economie Mixte au titre de la loi du 2 janvier 2002 - Exercice 2012

Monsieur SAINTE-MARIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la Société GERTRUDE-SAEM, Société d'économie mixte, dont la Communauté Urbaine est le premier actionnaire avec 51 % du capital.

Trois chapitres seront traités successivement : le premier relatif à la vie sociale énoncera les principales décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la Société avec l'Établissement Public communautaire.

Enfin, un point sera fait sur la situation financière de la Société sur la base des derniers comptes arrêtés. Ce point intègre les comptes 2012, qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 11 juin 2013 et l'Assemblée Générale du 27 juin 2013.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport la fiche d'identité de la Société.

I – VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la Société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté (01.01.2012) à la date d'établissement du présent rapport sont présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

RÉUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2012	2013*
Nb. de réunions du Conseil d'Administration	2	1
Nb. de réunions de l'Assemblée Générale	2	1
(dont A.G Mixte)	1	0
Nb. de commissions Consultatives	0	0
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2012	2013*
Publics	Non	Non
Privés	Non	Non
ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2012	2013*
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non	Non

* Jusqu'à la date de rédaction du rapport

PRINCIPALES DECISIONS 2013

Instance	Date	Nature de la décision prise
AG ⁽¹⁾	27 juin 2013	<ul style="list-style-type: none">- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2012 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes.- Approbation du procès verbal de l'AG mixte du 7 juin 2012.

Instance	Date	Nature de la décision prise
CA ⁽²⁾	11 juin 2013	<ul style="list-style-type: none">- Adoption du procès verbal du CA du 6 décembre 2012.- Présentation des comptes de l'exercice 2012 et proposition d'affectation du résultat.- Approbation de l'avenant 1 au contrat de travail de M Franceries

PRINCIPALES DECISIONS 2012

Instance	Date	Nature de la décision prise
CA ⁽²⁾	6 décembre 2012	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'estimation de la situation financière de la société fin 2012.- Point sur la filiale Algérienne ; décision d'abandon de créance pour un montant maximal de 87 000 €.- Adoption du procès verbal du CA du 14 mai 2012.
AGE ⁽³⁾	6 décembre 2012	<ul style="list-style-type: none">- Modification de la composition du conseil d'administration qui passe de 12 à 11 membres entraînant une modification du 1er alinéa de l'article 15 des statuts de la société.
AGM ⁽⁵⁾	7 juin 2012	<ul style="list-style-type: none">- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2011 et affectation du résultat en report à nouveau après présentation du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes- Désignation du commissaire aux comptes- Démission de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes

		<p>de son mandat d'administrateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décision de la modification par voie d'avenant du contrat d'intéressement des salariés
CA ⁽²⁾	14 mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption du procès verbal du CA du 4 novembre 2011 - Présentation de M Joël Girard, représentant de la ville de Mérignac, en remplacement de M Xavier Svahn - Démission d'un administrateur et proposition de ramener le nombre d'administrateurs à 11 au lieu de 12, ceci entraînant une modification des statuts - Présentation des comptes annuels clos au 31 décembre 2011 et proposition d'affectation du résultat - Abandon de créances au profit de la filiale Gertrude Algérie EURL - Proposition de modification de l'accord d'intéressement à compter de 2012

1. AG : Assemblée Générale ou AGO : Assemblée Générale Ordinaire
2. CA : Conseil d'Administration
3. AGE : Assemblée Générale Extraordinaire
4. CC : Commission Consultative
5. AGM : Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA C.U.B

2.1 Documents contractuels

Quatre conventions, dont les effets sont supérieurs à un an, doivent être mentionnées par ordre d'importance.

1. Contrat d'adaptation, de logiciels de régulation du trafic

- Contrat en date du 27/10/2008 (date de notification)
- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)
- Durée et montant 1 an du 01/01/2009 au 31/12/2009 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 225 000 euros à 900 000 euros HT
- Renouvellement Contrat renouvelé jusqu'à fin décembre 2012

Cette prestation s'est poursuivie sur 2013 dans le cadre d'un nouveau marché

- Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure les prestations de mise en œuvre des adaptations des logiciels de régulation afin :
- D'améliorer le niveau de service de la gestion du trafic sur le secteur centralisé,
- Ou d'adapter de façon provisoire la régulation en liaison avec des travaux, manifestations ou événements de toute nature.

2. Contrat d'adaptation de logiciels pour le traitement et l'exploitation du trafic

- Contrat en date du 5/11/2008 (date de notification)

- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)

- Durée et montant 1 an du 1/01/2009 au 31/12/2009 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 40 000 euros à 160 000 euros HT.

- Renouvellement Contrat renouvelé jusqu'à fin décembre 2012.

Cette prestation s'est poursuivie sur 2013 dans le cadre d'un nouveau marché.

- Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure les prestations de mise en œuvre des modifications de logiciels d'exploitation, de traitement de la régulation et d'aide à la conception afin d'accroître l'efficacité de la régulation, de la conception et de l'exploitation au PC de circulation.

3. Contrat de maintenance des logiciels du Poste Central de gestion du trafic de la Cub

- Contrat en date du 25/02/2011 (date de notification)

- Nature du contrat Marché négocié sans mise en concurrence (à bons de commande)

- Durée et montant 1 an du 01/03/2011 au 28/02/2012 reconductible 3 fois pour un montant total des commandes allant de 50 000 euros à 90 000 euros HT.

- Renouvellement Contrat renouvelé jusqu'au 07 mars 2014

- Contenu du marché GERTRUDE-SAEM assure la maintenance des logiciels du poste de gestion du trafic de la Cub.

4. Contrat de location des bureaux du siège social situé au 1^{er} étage du bâtiment du 9 rue de Ségur à BORDEAUX

- Contrat en date du 01/01/2012
- Nature du contrat Contrat administratif
- Propriétaire Communauté Urbaine de Bordeaux
- Durée 3 / 6 / 9 ans à compter du 01/01/2012 soit jusqu'au 31/12/2020
- Montant Loyer : 48 200 Euros HT par an (sans les frais de ménage) révisé annuellement en fonction des variations de l'indice INSEE du coût de la construction (valeur 4^{ème} trimestre de l'année).

2.2 Exécution des contrats CUB/GERTRUDE-SAEM

Le chiffre d'affaires généré par les divers contrats passés avec la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est élevé à 483 627 Euros HT en 2012 contre 667 816 Euros HT en 2011. Cette baisse de chiffres d'affaires est due à la réduction des commandes liées aux programmes de priorisation des lignes de bus structurantes, ainsi qu'à la réduction des commandes passées dans le cadre de la régulation permanente.

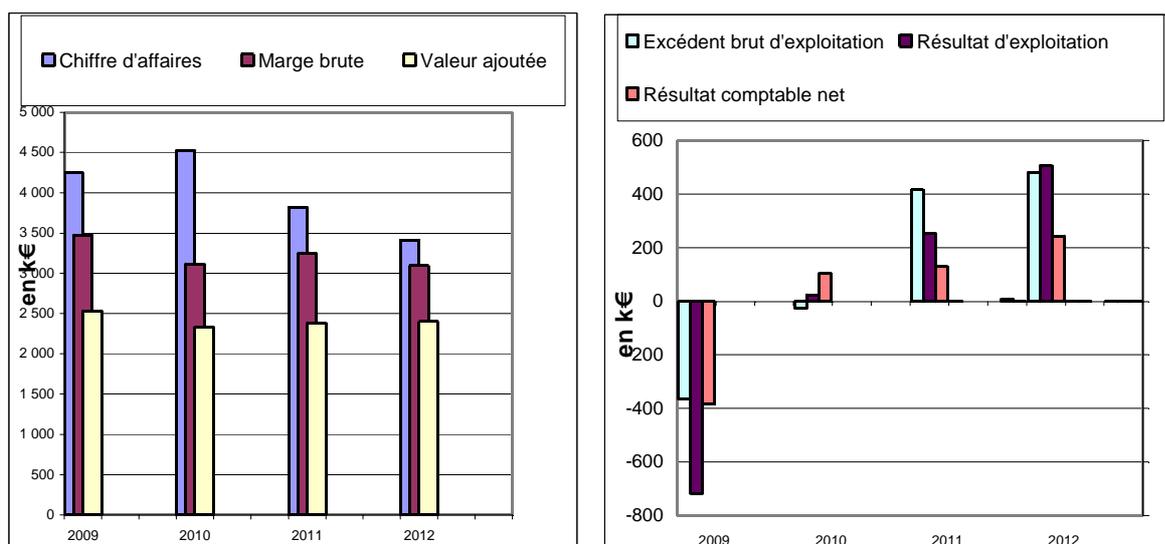
III - SITUATION FINANCIERE DE GERTRUDE-SAEM

3.1 Principaux chiffres (en milliers d'Euros)

Les tableaux, ci-après, présentent :

- Le chiffre d'affaires et les différents niveaux de résultat issus des comptes de la Société : en valeur sur les quatre derniers exercices, en % du chiffre d'affaires et en variation annuelle exprimée en pourcentage,
- Les éléments clés du bilan en valeur sur les quatre derniers exercices.

ns : Non Significatif	2009			2010			2011			2012		
Chiffre d'affaires	4 249	100%	10%	4 523	100%	6%	3 820	100%	-16%	3 415	100%	-11%
Marge brute	3 474	81,8%	0,0%	3 120	69,0%	-10,2%	3 246	85,0%	4,0%	3 096	90,7%	-4,6%
Valeur ajoutée	2 534	59,6%	-4,2%	2 335	51,6%	-7,9%	2 386	62,5%	2,2%	2 399	70,2%	0,5%
Masse salariale	2 765	65,1%	6,4%	2 250	49,7%	-18,6%	1 887	49,4%	-16,1%	1 838	53,8%	-2,6%
Excédent brut d'exploitation	-365	-8,6%	ns	-25	-0,6%	ns	417	10,9%	ns	481	14,1%	15,3%
Résultat d'exploitation	-717	-16,9%	ns	25	0,6%	ns	254	6,6%	912,2%	507	14,8%	99,6%
Résultat financier	342	8,0%	ns	-125	-2,8%	ns	-81	-2,1%	ns	-43	-1,3%	ns
Résultat exceptionnel	-9	-0,2%	-139,1%	13	0,3%	ns	3	0,1%	-76,4%	-59	-1,7%	-2066,7%
Résultat comptable net	-384	-9,0%	ns	103	2,3%	ns	131	3,4%	27,6%	245	7,2%	87,0%
Effectif moyen	46		2%	36		-22%	27		-25%	27		0%
Bilan et trésorerie												
Capital social	595			595			595			595		
Capitaux propres	760			862			993			1 238		
Total du bilan	3 019			2 986			2 325			2 976		
Capitaux propres/Total bilan	25%			29%			43%			42%		
Immobilisations nettes	14			22			27			31		
Disponibilités	160			189			363			1 164		
Fond de roulement	920			1 038			970			1 211		
Besoin en fond de roulement	759			849			607			47		
Trésorerie nette	161			189			363			1 164		



3.2 Commentaires sur la situation en 2012

Le chiffre d'affaires est en diminution de 11 %. Cette situation s'explique essentiellement par la réduction d'activité sur le marché français (Mise en place du tramway de Reims approchant de son terme ; arrêt du marché d'Aix-en-Provence ; diminution des prestations Cub).

Néanmoins, compte tenu du développement depuis 2 ans de l'activité « métiers », source de forte valeur ajoutée, la marge brute s'est légèrement dégradée à hauteur de -4,6 %.

Grâce à la maîtrise des charges externes et à une réduction des postes sensibles, la valeur ajoutée est restée stable. (+0,5 %).

Avec un effectif moyen identique à l'exercice précédent et à une masse salariale contenue, l'entreprise dégage un excédent brut d'exploitation positif pour 481 K€ en amélioration de 15 %.

Après la comptabilisation de provisions pour risques de non recouvrement de créances clients et de reprises sur provisions, le résultat d'exploitation ressort positif pour un montant de 507 K€ représentant deux fois celui de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif et s'élève à -43 K€ ; il tient compte d'une provision à caractère financier sur la filiale Algérienne de la SAEM pour 34 K€. Par ailleurs, l'abandon de créance à caractère commercial qui lui a été accordé à hauteur de 55 K€ explique l'essentiel du résultat exceptionnel négatif pour -59 K€.

Enfin, après imputation de l'impôt société pour un montant de 140 K€ et de la participation aux salariés pour 20 K€, le résultat net comptable ressort bénéficiaire de 245 K€.

Le besoin en fond de roulement (47 K€) diminue par rapport à l'exercice précédent et reste largement couvert par le fond de roulement (1 211 K€), aboutissant à une trésorerie nette positive en fin d'exercice en très forte amélioration par rapport à l'exercice 2011 (1 164 K€ fin 2012 contre 363 K€ fin 2011).

Cette situation confortable de trésorerie en fin d'année est corrélée à l'augmentation des produits constatés d'avance à la date de clôture (704 K€ en 2012 contre 37 K€ en 2011).

Les efforts consentis depuis 2 ans par la SAEM Gertrude aboutissent donc à une situation bilancielle « saine » avec des dettes fournisseurs « purgées » de toutes antériorités et des capitaux propres renforcés (1 238 K€ fin 2012) compte tenu des résultats bénéficiaires 2012 et 2011.*

Les secteurs principaux constituant le chiffre d'affaires comparés sur 5 ans sont les suivants :

	2008		2009		2010		2011		2012	
		Variation 08/07		Variation 09/08		Variation 10/09		Variation 11/10		Variation 12/11
Chiffre d'affaires (en k€)										
1- Contrats d'exploitation et de maintenance	1 750	-1%	1 515	-13%	1 001	-34%	466	-53%	437	-6%
2- Activité de projets	2 130	-33%	2 733	28%	3 522	29%	3 820	8%	2 978	-22%
Total Chiffre d'affaires	3 880	-21%	4 248	9%	4 523	6%	4 286	-5%	3 415	-20%
Dont export	317	-69%	390	23%	269	-31%	844	214%	825	-2%
Export en % du CA	8%		9%		6%		20%		24%	
Dont chiffre d'affaires avec la CUB	1 875	3%	1 882	0%	993	-47%	668	-33%	484	-28%
Niveau de dépendance par rapport à la CUB	48%		44%		22%		16%		14%	

L'activité liée aux contrats d'exploitation et de maintenance est de nouveau en baisse par rapport à l'exercice précédent. Les activités de projets, bien qu'elles soient en retrait en 2012 restent des activités à fortes valeurs ajoutées qu'il y a lieu de développer. Il s'agit des études, de l'ingénierie de trafic, et de l'installation des systèmes Gertrude.

Le niveau de dépendance par rapport à la CUB ne représente plus que 14 % du chiffre d'affaires en 2012 contre 16 % en 2011.

Il est constaté, au travers de l'analyse de la répartition du chiffre d'affaires, une légère diminution des prestations à l'export et à l'international (825 K€ en 2012 contre 844 K€ en 2011). Le marché signé le 30 décembre 2010 avec la Pologne s'est poursuivi sur 2012 avec 423 K€ de chiffre d'affaires. Un nouvel avenant avec Alger a été signé pour 520 K€ et a généré 434 K€ de facturation.

Les principaux autres dossiers en cours à l'international concernent les marchés de Casablanca et de Lisbonne.

Au niveau national, les contrats avec les villes de Montpellier (3e ligne de tramway), Metz et Reims se sont poursuivis.

3.3 Commentaires sur les perspectives 2013

Les perspectives pour l'exercice 2013 laissent à penser que le résultat sera au moins équivalent à celui de 2012.

En effet, le maintien de l'activité commerciale restant une priorité permanente, le carnet de commande de la SAEM enregistre de nouveaux marchés ou des extensions de contrats pour lesquels le chiffre d'affaires sera lissé sur 2013 et 2014.

Néanmoins, l'entreprise doit rester vigilante sur ses marchés à l'export, car le risque de non recouvrement de ses créances reste toujours présent.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier 2002 qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année un rapport écrit à leur assemblée délibérante.

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article unique : d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'administration d'InCité, au titre de l'exercice 2012.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 FÉVRIER 2014

PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2014

M. ALAIN DAVID